



Communiqué de Presse

Lundi 16 janvier

Lancement de la campagne de financement du Parc Eolien d'Andilly les Marais, premier parc citoyen de Charente-Maritime.

En ce début d'année 2023, la COOPEC, Coopérative de Production d'Énergie Citoyenne en Aunis Atlantique, lance une vaste campagne de levée de fonds pour le projet du futur parc éolien qui sera implanté à ANDILLY LES MARAIS. Ce premier parc citoyen de Charente-Maritime sera composé de trois éoliennes d'une puissance totale maximale de 18 MW qui produiront environ 42 GWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation électrique de 9300 foyers.

Le début des travaux de construction est prévu en septembre/octobre 2023 pour une mise en production fin 2024.

La coopérative, détentrice de 31% du capital et de 60% de la gouvernance de la société de projet du Parc Éolien d'ANDILLY LES MARAIS, doit à présent remplir ses obligations et apporter sur ses fonds propres 1,5 million d'Euros.

Voici une belle opportunité pour s'engager concrètement dans la transition énergétique locale, pour tous ceux qui auraient de l'épargne qui somnole dans une banque, ou seraient désireux d'offrir un cadeau d'avenir à leurs enfants ou petits-enfants.

Pour contribuer à la réussite de ce projet vertueux de production d'énergie renouvelable sur le territoire d'Aunis Atlantique, il convient :

- d'abord d'être sociétaire de la COOPEC en souscrivant au minimum une part sociale d'un montant de 50 €,
- puis d'ouvrir un Compte Courant d'Associé. Ce Compte Courant d'Associé est une avance du sociétaire vis-à-vis de la coopérative sous forme d'un prêt rémunéré à un taux variant entre 3% et 5% suivant la durée retenue (6, 12 ou 20 ans).

Les documents permettant de réaliser ces démarches sont téléchargeables sur le site

www.coopec.fr.

Pour mener à bien ce projet d'envergure, les sociétaires de la COOPEC, tous bénévoles, ont prévu une grande mobilisation, s'appuyant notamment sur la création d'un site internet, une présence sur les réseaux sociaux, mais surtout avec l'animation de réunions publiques sur le territoire d'Aunis Atlantique, à commencer bien évidemment par la commune d'ANDILLY.

- ANDILLY samedi 28/01 – 10h00 – salle de la Passerelle
- LA GREVE-SUR-MIGNON lundi 13/02 – 18h30 – salle communale
- LA RONDE mardi 28/02 – 20h00 – salle des fêtes
- BENON mercredi 15/03 – 18h30 – salle du conseil municipal
- ANGLIERS jeudi 30/03 – 20h00 – salle Lucien Tublet
- MARANS vendredi 14/04 – 18h30 – salle des fêtes

En France, ce sont déjà près de 300 projets citoyens de production d'énergie renouvelable qui contribuent à la transition énergétique et à la décarbonation de notre énergie.

La COOPEC a pour objectif la réappropriation citoyenne et territoriale de la production des énergies renouvelables, et pour ambition de maîtriser le cycle complet de l'énergie, de la production à l'utilisation. Le Projet du parc éolien d'ANDILLY en est l'illustration concrète puisqu'une partie des bénéfices sera redirigée vers des travaux d'économie d'énergie et des actions de soutien et de lutte contre la précarité énergétique durant les vingt prochaines années.

Parallèlement au projet du parc éolien d'ANDILLY, elle poursuivra le développement d'autres projets de production et de gestion d'énergie renouvelable sur le territoire d'Aunis Atlantique.

Contact Presse :

Bertrand CARDINAL (Président COOPEC) – tél. 06 20 89 41 17

Guy MARTIN (A NOUS L'ENERGIE !renouvelable et solidaire) – tél. 06 76 27 51 78

coopec.fr coopec.aa@gmail.com